

Portes Infos

N° 30 - Janvier 2012



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.....	4-5
RÉVEILLON SOLIDAIRE	6
FÊTES DE NOËL	
■ Arbre de Noël des Enfants.....	7
■ Marché de Noël	7
■ Noël de la Pitchouline	8
■ Noël du personnel communal.....	8
■ Le Club Ambroise Croizat fête Noël.....	8
ACTUALITÉS	
■ Coup de pouce étudiants	9
■ Mumia Abu-Jamal	9
PLATEFORME MULTIMODALE.....	10-11
DÉVELOPPEMENT DURABLE	
■ Portes-lès-Valence récompensée	12
■ Collecte de cartouches par le conseil de quartier Sud	12
ÉCONOMIE	
■ Sécuriser les commerces.....	13
■ New Place	13
■ Look Canin	13
JUSTE PARMİ LES NATIONS	14-15
UNE VOITURE SNCF DEVANT LE TRAIN-THÉÂTRE.....	16-17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
(mise en place de la voiture
SNCF devant le Train-Théâtre)

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30.
Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

Samedi 21, lundi 23 : Gauthier

Samedi 28, lundi 30 : Chœur

FÉVRIER

Samedi 4, lundi 6 : Les Cèdres

Samedi 11, lundi 13 : Gauthier

Samedi 18, lundi 20 : Chœur

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra ses permanences en mairie de 9h à 10h les jeudis 2 février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Conception graphique et maquette : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



2012, continuons à construire du neuf et du bien vivre ensemble.

Au nom de l'équipe municipale, j'adresse à chaque Portoise et Portoïis mes meilleurs vœux pour 2012. Qu'elle soit pour vous et vos proches, riche de joies, d'amitié et de solidarité.

Je souhaite pour cette année nouvelle vous faire partager un message d'optimisme et de combativité. La morosité dont on nous rabat les oreilles à longueur de journaux télévisés sert les intérêts de ceux qui voudraient faire taire la colère des peuples. Le pire serait de tomber dans le piège ! Ça arrange bien les gouvernements qui capitulent face aux marchés financiers qui usent de tous les moyens pour imposer leur loi, celle du profit sans limite, au détriment des besoins humains.

Il n'est pas une journée sans que je réfléchisse à comment bousculer les idées reçues et permettre à chaque acteur local, à chaque habitant, de renforcer sa capacité d'intervention pour faire de l'Humain une priorité absolue. L'intervention citoyenne est une richesse et se situe aux antipodes du fatalisme et du renoncement.

Comme en attestent les nombreuses réalisations et les multiples "chantiers" de la municipalité, notre détermination pour vous apporter le meilleur est totale. La commune, malgré un contexte national économique et social difficile, a su tenir en 2011 le cap de ses ambitions au service du bien public, à partir desquelles vous nous avez accordé votre confiance. Travailler avec comme objectif le mieux vivre à Portes-lès-Valence nécessite une forte implication de l'équipe municipale et elle s'y emploie.



J'aurai l'occasion de revenir lors de la présentation des vœux de la municipalité à l'ensemble des Portoïis, sur le bilan de l'année écoulée et sur les projets 2012.

C'est donc avec enthousiasme et plaisir que je vous invite le vendredi 20 janvier à 18 h 30 à l'Espace Cristal pour partager ce rendez-vous convivial et fraternel.

Bonne année à tous.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Ouverture de la Passerelle

Les solidarités au rendez-vous

De nombreux représentants d'associations et d'institutions ont participé à l'inauguration de l'épicerie sociale et solidaire le 21 décembre dernier au cœur du centre commercial Les Arcades. Structure complémentaire aux aides alimentaires déjà existantes sur la commune, la Passerelle, gérée par le CCAS, est destinée aux familles portoises qui, suite à un événement de la vie, se retrouvent dans une situation difficile.



L'aide alimentaire a longtemps été et reste la première des actions portées par le service public de proximité. L'implication du Centre Communal d'Action Sociale, engagé dans la lutte contre les exclusions, prend ici tout son sens. Dans un contexte général d'extension de la précarité, l'action nouvelle portée par la commune plaide en faveur de la mobilisation et de la coordination de l'ensemble des acteurs sensibles au maintien du lien social.

Éviter l'assistanat

En créant ce nouveau service, le CCAS n'entend pas pour autant se substituer aux carences de la politique gouvernementale mais veut atténuer, autant que faire se peut, les inégalités sociales. Pour porter ce projet, l'équipe du CCAS et les bénévoles ont été épaulés avec succès par l'ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires). Pour accéder à La Passerelle, le CCAS a fixé des critères d'éligibilité pour chacun de ses bénéficiaires. Ainsi, l'aide alimentaire qui est intimement liée à la

mise en œuvre d'un "projet de vie", se situe résolument dans une démarche d'insertion. De nombreuses situations concernant notamment les bénéficiaires de minima sociaux ou de personnes en rupture de droits trouveront dans ce lieu une réponse ponctuelle à leurs besoins.

Un accueil personnalisé

Nelly Pagès, conseillère en économie sociale et familiale précise : « *Bien que située dans un local municipal du centre commercial "Les Arcades", l'épicerie sociale et solidaire n'est pas un commerce mais une structure sociale d'aide et de soutien* ». En effet, de façon semblable à la commission d'attribution des aides du CCAS, un travail administratif (diagnostic social, montage du dossier) permettra l'accès à La Passerelle après valida-

tion par une commission. Et de rajouter : « *Seront évaluées la recevabilité, la valeur du panier attribué et la durée de la prise en charge* ». Le bénéficiaire aura la possibilité de venir faire ses courses à l'épicerie durant les heures d'ouverture. Un "panier" sera attribué et variera en fonction du "reste à vivre" et de la composition du foyer. La durée maximale d'accompagnement sera de 3 mois selon le projet et le plan d'aide. Les besoins seront définis lors du premier entretien avec le bénéficiaire durant lequel la confidentialité sera pleine et entière. Comme l'a souligné la conseillère en économie sociale et familiale, l'épicerie sociale ne pourra pas proposer tous



Nelly Pagès

les produits d'une grande surface mais ciblera une vente de produits de première nécessité. Car vente, il y aura...

Le bénéficiaire s'acquittera d'une participation modique. Au démarrage de l'épicerie, et afin de se roder les premiers mois, il est envisagé

d'accompagner 25 foyers, puis 30 à 40 foyers, en fonctionnement normal.

Une équipe de bénévoles au cœur de l'action

Lors de son allocution, Pierre Trapier a rendu hommage au généreux donateur de Portes-lès-



Valence qui a participé au lancement de La Passerelle. Il a ensuite remercié l'équipe de bénévoles qui s'est investi dans la finalisation du projet. C'est en effet, avec l'implication de bénévoles, « ardents bâtisseurs de la solidarité », que l'épicerie sociale fonctionnera tout au long de l'année. Cet investissement d'hommes et de femmes qui donnent de leur temps aux autres, sera selon le maire, « une partie du cœur et de l'âme de ce lieu convivial et fraternel où chacune et chacun attachent un profond respect à l'autre ».

L'épicerie mobilisera beaucoup d'énergies que ce soit pour la gestion mais aussi, bien sûr, pour les achats, l'approvisionnement, la manutention, la mise en rayon... C'est à partir de cette implication que les animateurs de l'épicerie proposeront notamment des ateliers cuisine et mettront en place diverses actions pour développer l'autonomie, la citoyenneté, les solidarités. Pro-



Jocelyne Couriol

mouvoir un accompagnement facilité par un accueil convivial, la rencontre et le partage d'activités communes renforcera, comme l'a souligné Jocelyne Couriol, adjointe au maire chargée de l'action sociale, « les liens sociaux autour de l'aide alimentaire qui est l'action la plus visible de La Passerelle ». Précisons que dans cet esprit, l'objectif de La Passerelle vise à favoriser « le coup de pouce utile, avec quelques clés pour faciliter l'insertion sociale » optimisant ainsi l'aide alimentaire tout en favorisant la sortie durable des dispositifs d'accompagnement. Ainsi, l'orientation vers l'épicerie sociale et solidaire ne peut être motivée par la seule urgence alimentaire car ce sont les associations caritatives qui restent les mieux placées dans ce domaine pour apporter des solutions concrètes.

Un partenariat avec tous

La Passerelle participera activement à la coordination de l'aide alimentaire en partenariat avec les institutions et les associations caritatives. La banque alimentaire sera le partenaire central de cette mise en œuvre. A l'occasion de

l'inauguration, Monsieur Croupette, son président, « s'est félicité de cette réalisation à Portes qui permettra aux associations d'apporter leur expérience et leur savoir-faire. Il a assuré le CCAS de son implication totale au service de cette nouvelle structure ». Rappelons que les banques alimentaires départementales ou régionales couvrent aujourd'hui la totalité du territoire. Elles collectent, gèrent et partagent les denrées pour répondre à l'urgence sociale et lutter contre les gaspillages des produits alimentaires pour nourrir ceux qui ont faim. Le CCAS de la commune entend aussi inciter à ce partenariat actif avec notamment les enseignes de la grande distribution et les producteurs locaux.



Georges Croupette

Maintien du PAED pour 2012 et 2013 : un soulagement pour les plus démunis

Se félicitant de l'accueil très favorable des partenaires qui ont participé à la création de La Passerelle, Pierre Trapier a rappelé que : « ce projet ne pouvait faire oublier l'indispensable lutte contre les inégalités et la nécessaire mobilisation de tous pour la justice sociale. L'engagement fort de la municipalité "pour ne laisser personne sur le bord du chemin" va à contre-courant d'une société où l'argent roi est une machine à briser des vies humaines au point que de plus en plus de gens éprouvent de grandes

difficultés à se soigner, se loger, se vêtir après avoir tiré un trait sur leur équilibre alimentaire ». En effet, le nombre d'hommes et de femmes vivant en-dessous du seuil de pauvreté est en progression dans notre pays comme en atteste les rapports du Secours Catholique, du Secours Populaire ou encore de la fondation Abbé Pierre. Ce constat touche toutes les collectivités locales à l'exception sans aucun doute de communes comme Neuilly en région parisienne...

Le maire a rappelé avec gravité que le combat pour l'aide alimentaire était une exigence. L'Union Européenne devait pour les deux années à venir réduire de 75 % le programme européen d'aide aux plus démunis (PAED) qui vient au secours à 13 millions d'europeens et qui participe à hauteur de 70 % à l'aide alimentaire en France. Grâce à la mobilisation des associations caritatives et de nombreux maires, cette décision a été suspendue. Si celle-ci est un soulagement pour les plus modestes et intervient à temps pour parer à l'urgence 2012 et 2013, elle pose toutefois la question de l'après 2013 au moment où la situation économique et politique exigerait que les liens humains et solidaires soient durablement tissés. Face à la conjoncture, il est indispensable que les pouvoirs publics français comme européens renforcent le rôle clé des acteurs de l'urgence sociale.

L'épicerie sociale et solidaire est maintenant sur les rails. Elle accueillera le public dès le 3 janvier. Tous les membres du CCAS et les services techniques de la mairie ainsi que les entreprises peuvent être ici remerciés pour avoir tenu les délais de conception et de réalisation. Du bon travail qui prouve que la solidarité n'est pas un vain mot et que sur les valeurs humanistes, Portes-lès-Valence sait répondre présent.

Yann Etienne



Réveillon solidaire

Un Noël convivial et humaniste



A l'initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec le concours de la municipalité, le réveillon solidaire permet aux personnes isolées ou en situation difficile de trouver un peu de chaleur humaine durant la nuit de Noël. D'autres personnes également viennent à cette soirée par solidarité.

Les adultes, lors de leur arrivée dans la salle, se sont vus remettre par Jocelyne Couriol

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration présidé de droit par le maire. Il a une mission de coordination, de prévention, de développement social, de mise en place d'actions adaptées aux besoins de la population de la commune. Les agents du CCAS sont à votre disposition afin de vous aider dans vos démarches ; n'hésitez pas à les contacter.
Contact : 04 75 57 95 04

mairie adjointe et vice-présidente du CCAS, et Nicole Roussier, conseillère municipale, un ballotin de chocolats, geste très apprécié. En guise de prélude à cette soirée de fête, Nicolas le magicien et Jean-Pierre le ventriloque



ont présenté un spectacle plein d'imagination et d'humour. Enfants comme adultes ont savouré la représentation, la ponctuée de rires et de moues de fascination et d'incompréhension face aux tours du prestidigitateur. Place maintenant au repas préparé par le traiteur Gefcau de Bourg-lès-Valence, des mets délicieux qui ont su émoustiller les papilles des convives. Et bien sûr le Père Noël est arrivé la hotte pleine de cadeaux, il a distribué des jouets pour les moins de 10 ans et des bons d'achats pour les plus grands. Et comme il n'y a pas de réveillon sans musique, Stéphane le DJ a animé la soirée jusque tard dans la nuit.



Une belle soirée donc, un réveillon fait d'échanges et de rencontres. Face à l'augmentation de l'exclusion, de telles initiatives sont inestimables, la solidarité se façonnant et perdurant aussi grâce à ces moments là. L'exclusion n'est pas une fatalité, il y a toujours des solutions et il est capital d'agir contre l'injustice sociale.

Élus présents : Jocelyne Couriol, Nicole Roussier, Pierre Trapier, Gérard Merland et Jean-Michel Bochaton



Arbre de Noël des enfants

Le plein d'énergie pour le début des vacances

L'arbre de Noël des enfants est un rendez-vous incontournable de la fin de l'année. Cette 3^{ème} édition a été un grand succès avec 700 participants dont plus de 300 enfants.



Tout a commencé par un spectacle en douceur et en poésie avec la compagnie "Tours de cirque" de Crest, qui présentait son spectacle : "De bals en balles". Les enfants se sont émerveillés devant des artistes faisant œuvre de talents dans des jongleries, des prouesses

acrobatiques. Le Père Noël toujours fidèle à ses rendez-vous de fin d'année et malgré un emploi du temps plutôt chargé en ce moment avait tenu à être présent. A peine avait-il pointé le bout de sa barbe qu'une nuée d'enfants s'est précipitée vers lui pour le saluer ou savoir s'il avait bien reçu la commande de cette année... Les jeunes danseurs ont vite envahi la piste de danse et la scène pour sauter et virevolter sur la musique du DJ portois Jérôme Faure. L'ambiance était plus qu'électrique. Seul ou en groupe, chacun y allait de sa chorégraphie, et malgré la puissance du son, on pouvait entendre les rires cristallins des enfants. Et les parents des petits bambins me diriez-vous, que faisaient-ils ? Eh bien ils ont savouré ce moment de détente et de fête pour leurs enfants sagement assis autour de la piste de danse à rire et discuter entre "grands". Pour conclure je citerais ce petit, qui au moment de partir, a dit à ses parents : « *plffff, c'est déjà fini, vivement l'année prochaine* ».



Marché de Noël

Au premier coup de froid de l'hiver, de nombreux marchés de Noël fleurissent dans nos villes. Notre commune accueille depuis 4 années le sien, et c'est dans la salle Brassens cette année qu'il avait lieu. Plus de 500 personnes ont arpenté les allées à la recherche d'inspirations et de cadeaux à mettre sous le sapin. Les visiteurs lors de cette initiative ont apprécié son caractère intimiste et convivial. De nombreuses animations ponctuaient la journée et les visiteurs pouvaient faire le tour de la ville en calèche, avec cerise sur

le gâteau, la présence du Père Noël en personne durant l'après-midi. Le groupe "Jour de fête" déambulant avec orgue de barbarie et accordéon, était également de la partie donnant le sourire et l'envie de chanter aux visiteurs. Les enfants ont pu, pendant que leurs parents flânaient dans les allées, faire un tour de manège installé devant la salle. De

nombreux intervenants avaient répondu présents pour tenir un stand, tels que des commerçants, des associations ou des artistes.



Noël de la Pitchouline

Un goûter pour les enfants avec le Père Noël à l'Espace Cristal



Mercredi 14 décembre, les tout petits étaient de la fête puisque la structure multi-accueil de la petite enfance organisait sa fête de Noël.

Enfants et parents étaient venus en nombre pour célébrer la fin de l'année durant cette soirée organisée pour les tout petits. Le personnel de la crèche s'était mobilisé pour l'occasion, proposant aux pitchouns de nombreuses activités et également un goûter de

fête. Les enfants se sont régalés avec des crêpes au chocolat, de la pogne ou de salvatrices brochettes de bonbons, indispensables pour refaire le plein d'énergie ! Mais pas de nouba sans musique et c'est un saxophoniste qui a animé cette soirée festive faisant danser les plus téméraires des minots. Accompagné de cris de joie, l'homme à la barbe blanche a salué les enfants et leur a distribué des friandises. Une soirée donc emmaillée de beaux moments précieux.

Noël du personnel communal

Organisée par le COS, (le Comité d'Œuvres Sociales du personnel communal est un organisme social interne à la collectivité, permettant de développer le lien entre les agents par l'organisation de repas et de voyages), cette soirée permet aux agents actifs et retraités de notre commune de se retrouver en famille durant une soirée conviviale et festive. C'est dans le hall de l'Espace Cristal que se sont rassemblées environ 130 personnes, pour le verre de l'amitié. Et c'est alors qu'en un instant les yeux des bambins se sont illuminés, car le Père

Noël est arrivé de son grand Nord... Le bonhomme rouge distribuait des friandises pour le plus grand bonheur des nombreux enfants de moins de 10 ans et des bons d'achat pour les plus grands. La suite de la soirée s'est déroulée autour d'un repas dansant animé par un DJ. Bernard Jarjat, président du COS, remercia la municipalité pour son soutien durant toute l'année et pour l'organisation de cette soirée. Il salua également le travail de tous les bénévoles du COS. Cette initiative est festive certes mais elle permet aussi aux agents de



différents services de se rencontrer, de discuter et de s'amuser ensemble. Cette soirée, c'est aussi un moyen de remercier le personnel municipal pour son engagement, son travail à destination des Portoais, et la qualité d'un service public de proximité.

Le club Ambroise Croizat fête Noël



Nos anciens du club Ambroise Croizat, comme chaque année, se réunissent pour fêter Noël et la fin de l'année. Plus de 150 d'entre eux se sont retrouvés pour une journée amicale et conviviale.

Le maire lors de son allocution a déclaré : « vous êtes la mémoire de notre commune, jeunes et moins jeunes ont beaucoup à apprendre de vous ». L'orchestre de Daniel Chevalier a assuré la partie musicale de la journée. Le grand nombre d'anciens sur la

piste de danse témoigne manifestement de leur énergie ! Monsieur Sapet président du club Ambroise Croizat a remercié, Pierre Trapièr, maire et Raymond Rinaldi, premier adjoint pour leur présence et s'est dit « très satisfait du bilan de l'année 2011 ». Il a exprimé ses remerciements à tous les bénévoles de l'association.

Durant l'année 2012, le club proposera diverses animations et sorties, preuve de son dynamisme.

Coup de pouce étudiants

Un soutien pour la jeunesse et le savoir

À l'université, en BTS ou en IUT, les étudiants portoïsi ont été reçus en salle des mariages le samedi 17 décembre

Les études sont une lourde charge pour l'étudiant et sa famille. En effet, de nombreux étudiants ont du mal à joindre les deux bouts et peuvent être contraints à faire des sacrifices sur la nourriture et les loisirs. D'autres sont salariés, travaillent le soir et le week-end. Il faut savoir que le salariat étudiant est une grande cause d'échec dans les études universitaires.

La municipalité, comme chaque année, fait le choix de donner un coup de pouce financier. Cette initiative relève d'une véritable décision politique et sociale au vu des difficultés que rencontrent les étudiants au cours de leur cursus. Cette année, ce sont 17 jeunes portoïsi que le Maire et les élus présents ont reçus. L'aide en 2011 représente un montant total de



8151 euros. Monsieur le maire a exprimé ses inquiétudes face à la mise en concurrence des universités, la réduction des crédits pour les CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires) et a appelé les

étudiants à se mobiliser. « Ce dispositif a pour but de contribuer à la réussite de vos études, c'est un effort de la municipalité qui ne doit pas se substituer au désengagement de l'Etat » a-t-il conclu.

Mumia Abu-Jamal, une première grande victoire

Mumia, journaliste et ancien militant des Black Panthers, ne sera pas exécuté. Le procureur de Philadelphie a renoncé, le 7 décembre 2011, à demander une nouvelle fois la peine capitale. La peine de mort écartée, c'est désormais le déni de justice qui doit être reconnu et Mumia libéré, comme l'a déclaré le prix Nobel de la Paix, Desmond Tutu. Après 30 années, Mumia sort enfin du couloir de la mort. C'est une étape franchie dans l'abolition universelle de la peine de mort. Cependant, la négation de son droit à se défendre sur le fond pour prouver son innocence et le refus d'un nouveau procès, le condamnent à une mort lente.

Lorsqu'il a appris que sa condamnation à mort avait été commuée en prison à vie, Mumia Abu-Jamal a déclaré : « Je dois avouer que j'ai été surpris parce que j'espérais avoir un nouveau procès - je veux dire un procès sur la sentence

- même si mes amis, mes supporters et même mes avocates me disaient que c'était improbable. Moi j'y croyais. Et j'ai continué à espérer jusqu'à ce que j'apprenne la nouvelle. Je vais en discuter avec mes avocates dans quelques jours et on va examiner toutes ces questions. C'est quand même décevant de ne pas avoir un nouveau procès parce qu'on espérait provoquer un événement et pouvoir se battre à cette occasion, mais on continuera à se battre d'une autre façon. Je tiens surtout à remercier tous ceux qui m'ont soutenu durant toutes ces années. »

En septembre 2008, la Ville de Portes-lès-Valence en a fait un "citoyen d'honneur". Le Maire, en réaction de la nouvelle, a déclaré qu'il apportait son soutien à la famille et aux proches de Mumia et qu'il continuera de se battre aux côtés de son comité de soutien pour obtenir sa libération.



Projet de création d'un convertisseur modal

Un service public des transports ferroviaires utile au développement des activités des entreprises et du port.

Depuis l'été dernier, une importante étude, réalisée par le Cabinet Claraco et financée par Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, a eu pour but de formuler des propositions aux élus de l'agglomération en faveur du développement économique et social autour du Port de commerce et des voies de chemin de fer. De rendez-vous au Ministère des Transports, aux 2 500 pétitions des portois, en passant par des réunions avec les cheminots, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme et l'Agglo, c'est la mobilisation de tous qui aboutit aujourd'hui à un projet d'envergure de création d'un convertisseur modal.



Photo : Patrick Gardin

Les résultats de l'étude Claraco sont clairs : Portes dispose d'atouts exceptionnels du fait de son positionnement géographique et de la combinaison des 3 modes de transports que sont le rail, le fleuve et la route. De véritables potentiels que Jean-Louis Borloo, ancien ministre de l'environnement, avait soulignés dans un courrier en réponse à celui de Pierre Trapier en 2009. Revenons dans un premier temps sur les constats de l'étude.

Le site portois est la croisée de flux majeurs de FRET des plus importants d'Europe. D'une part, sur un axe Nord-Sud, de Dourges (dans le Pas-de-Calais) ou de Bettembourg ou d'Athus (toutes deux au Luxembourg) vers Marseille ou Barcelone. D'autre part, sur un axe Espagne - Italie, en shunt (comprenez en circuit court) par Lyon. Bénéficiant de la très prochaine modernisation de l'électrification de l'axe ferroviaire Valence - Grenoble, l'agglomération devient une "porte sur les Alpes", reliant l'Espagne et l'Arc méditerranéen à l'Italie, et la Suisse via le sillon sud alpin.

Et puis, il y a le fleuve et le port fluvio-maritime. A l'heure actuelle, le port est géré par la Chambre de commerce et d'Industrie de la Drôme et il dispose d'un parc d'activités important, constitué de 240 hectares de foncier industriel et logistique dont 155 hectares sont déjà occupés par les chargeurs industriels, entreprises de transport et logisticiens.

Les 3 "R", Rail - Rhône - Route

Les volumes manutentionnés sont en nette progression : fin octobre 2011, ils représentaient 12 000 conteneurs, 60 000 tonnes de céréales et 260 000 tonnes de produits vrac. Notons que les flux importants de transports de conteneurs sont générés par les activités de Leroy Merlin à proximité du port.

De plus, les perspectives de développement économique sont réelles du fait de l'explosion du trafic de conteneurs, à l'échelle mondiale et nationale. Le port de Portes-lès-Valence pourrait ainsi bénéficier de l'essor du port de Fos-sur-Mer et des projets de terminaux à conteneurs, projets dits Fos 3XL et Fos 4XL, lancés pour accueillir 2 millions de conteneurs par an.

Quant à la route, il va sans dire que les portois en connaissent les réalités, en particulier avec le passage quotidien de près de 18 000 camions par jour sur l'Autoroute A7.

Trois modes de transports différents, mais qui ont un point commun : celui d'être reliés les uns aux autres.

Et c'est là la clé du projet de

convertisseur tri-modal qui ambitionne de développer ces atouts et de faire véritablement du sud de Valence un espace économique, créateur de richesses et d'emplois, en prenant appui sur le service public ferroviaire et les capacités économiques de la Chambre de Commerce de la Drôme.

« Avec ce projet, l'enjeu majeur consiste à anticiper l'augmentation de 25 % de la part du transport non routier et non aérien à l'échéance 2022, en prenant appui sur ce carrefour européen, sur les savoir-faire de la CCI et le service public avec la SNCF et ses cheminots » indiquait, lors d'une conférence de presse le 2 décembre dernier, Pierre Trapier, maire de Portes. Présent aussi à cette rencontre avec les médias, Joël Roques, Président de la CCI de la Drôme, précisa que « sur le territoire national, la concurrence entre les modes de transports a eu tendance à produire un système de transport segmenté alors que l'on dispose de qualités géographiques et de ressources technologiques propices à l'intégration de systèmes de transport ». Et Alain Maurice, Président de Valence Agglo et Maire de Valence, de rajouter « Les acteurs de l'agglomération valentinoise, au coeur de cette problématique, ont choisi de développer les conditions propices à une logistique responsable en faisant appel aux trois modes de transports disponibles sur le territoire ».

Communauté d'Agglo, mairies de Valence et de Portes-lès-Valence, CCI de la Drôme ont décidé de s'unir, en créant une association de préfiguration de ce projet, afin de travailler sur 3 axes majeurs :



Photo : Patrick Gardin

- porter le projet de multi-modalité logistique du territoire Sud Rhône-Alpes dans sa phase préparatoire,
- représenter les intérêts du projet auprès de l'ensemble des acteurs logistiques publics et commerciaux, ainsi que de tout partenaire intéressé par ses enjeux,
- préfigurer un modèle économique intégré et rentable qui permettra la mise en œuvre du projet.

Pour atteindre ces objectifs, d'autres partenaires, publics ou privés pourraient, par la suite, rejoindre l'association.

Le projet s'articule autour de 3 éléments :

- 1- la mise en place d'une connexion tri-modale
- 2- la création d'un service de ferroutage compétitif à moyenne distance
- 3- la mise en place d'une offre multiservices pour le transport routier

S'agissant du premier point, le but est de réorganiser le port de commerce en créant un portique supplémentaire tri-modal (route-fer-fleuve) pour la manutention de conteneurs. Concrètement, la grue portuaire polyvalente actuelle, très sensible au vent, ne permet pas de charger ou décharger régulièrement les marchandises. Avec un nouveau portique, les prestations seront honorées plus facilement, comme les quantités augmentées sensiblement.

Tripler les volumes manutentionnés

Cela exige de l'espace, du foncier. C'est pourquoi, la zone de stockage de vrac devra être augmentée vers le Sud du port, entre ce dernier et la voie ferrée. Cela engendrerait la cession par la commune à la CCI, à moyen terme, de la partie de la rue Louis Saillant, de l'entrée du port jusqu'au Sud, à proximité de l'aire d'accueil des gens du voyage (vers le pont de la manivelle - N7). Quant à la partie Nord d'emprise foncière du port, elle serait également agrandie, afin d'y stocker les nouveaux conteneurs arrivant du Rhône.

In fine, ce qui est visé dès 2015, c'est de tripler les volumes manutentionnés, de vrac et de conteneurs transportés sur le fleuve et par wagons. Autrement dit, plus de produits sur le Rhône et le rail, moins sur les camions.

Le second point consistera à rallonger la desserte ferroviaire pour attirer de nouvelles entreprises. Mais pas de nouvelles implantations de

sociétés sans foncier. Aujourd'hui, 100 hectares d'espace foncier sont disponibles à proximité de la partie nord du Port, sur la commune de Valence, dont 90 % relèvent de la propriété de l'Agglo.

Sur cette zone est envisagé le rallongement de 2 kilomètres de rails, en boucle, de la desserte ferroviaire (qui compte déjà 7 kilomètres de rails) permettra de desservir outre Leroy Merlin mais aussi de futures entreprises dont les activités sont utilisatrices de conteneurs, donc liées à la multi-modalité (voir le schéma ci-contre).

Autre avantage de ce projet, c'est qu'il évitera d'utiliser des poids-lourds, comme c'est le cas aujourd'hui, pour transporter des marchandises de l'entreprise au Rhône. En parallèle, l'idée est de mettre en place un système de ferroutage sur des moyennes distances, autrement dit des poids-lourds avec leur chauffeur sur des trains adaptés, pendant leur temps de repos. Ce système fonctionne en Suisse et en Autriche, pourquoi pas en France ? Portes serait le premier site où ce dispositif serait mis en place.

En réaction à ce projet, Philippe Pétri, secrétaire de la CGT des cheminots de Portes, nous indique « toute l'attention qu'il porte à l'égard de ce projet de convertisseur multi-modal dans lequel la SNCF doit s'impliquer. Il doit s'appuyer impérativement sur le service public ferroviaire et ses cheminots dont les compétences sont reconnues partout ». Et d'affirmer que « plus on ouvre à la concurrence, plus on reporte du trafic sur les routes. L'avenir passe par le rail et les cheminots ».

Troisième point, c'est la création d'une offre multi-services pour le transport routier. Dans un projet d'envergure comme celui là, tout le monde doit s'y retrouver. L'étude a montré que Valence est située à un nœud stratégique car, quand les camions viennent d'Espagne ou du nord de la France, ils s'y arrêtent dans un rayon de 20 kilomètres. Dans ce projet, il est donc envisagé de créer une aire de services dédié aux chauffeurs de poids-lourds sur laquelle ils trouveront des réponses adaptées à



leurs besoins (réparation de camions, lieux de repos, d'alimentation...).

500 emplois en perspective

Le coût de l'investissement nécessaire a été évalué à 14 M€. Une somme qualifiée de modique, au regard aujourd'hui des projets et surtout de leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux. D'ici 2015, ce sont de nouvelles entreprises qui s'implanteront dans la zone industrielle de la Motte, et près de 500 emplois qui pourraient être créés grâce à ce projet.

« La mobilisation de l'Europe, de l'Etat, de la région et des collectivités, comme d'ailleurs le privé, sont indispensables si on veut vraiment déboucher sur les objectifs du Grenelle de l'environnement et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dès l'élection de mon équipe municipale en 2008, je n'ai pas ménagé mes efforts pour remettre à l'ordre du jour ce dossier. Je compte aussi sur les portois pour soutenir ce projet qui peut déboucher sur de l'emploi et du développement économique » conclut Pierre Trapier.

Yann Etienne



Portes-lès-Valence récompensée.

Une nouvelle appellation de “3 planètes” pour la commune, preuve de son fort engagement en faveur du développement durable.



Depuis 2008, les élus de Portes-lès-Valence sont mobilisés en faveur du développement durable et de l'environnement. Il y a les actes concrets, au quotidien, qui sont menés, et dont les portois en mesurent le haut niveau. Il y aussi les récompenses, témoins des réalités d'engagements pris devant les portois.

C'est en effet dans le cadre des travaux du réseau régional sur l'éco-responsabilité et le développement durable que Rhône-Alpes Energie Environnement -RAEE- a organisé du 15 mai au 31 août 2011 un double concours régional destiné, d'une part, à distinguer les meilleures réalisations existantes dans le domaine du développement durable, et d'autre part, à retenir les meilleurs projets en matière d'éco-responsabilité.

Réuni le 29 septembre dernier, un jury spécifique réunissant des acteurs publics de Rhône-Alpes, a évalué la trentaine de dossiers déposés par les collectivités et les administrations, dont celui de Portes. Ces derniers ont présenté leurs réalisations, par exemple, dans les domaines des achats durables, de la mise

en œuvre d'Agendas 21, de la gestion des espaces verts sans phytosanitaires, de la rationalisation d'un parc d'imprimantes, de la gestion du salage en hiver, des jardins partagés, des pédibus, de l'évaluation participative... Tout en restant modeste, ce sont là autant de sujets sur lesquels les élus municipaux portois agissent dans le cadre d'une politique audacieuse et innovante.

En parallèle, ce concours a été l'occasion de lancer un nouveau logo, sur le modèle des villes fleuries, “acteur et territoire du développement durable”, de 1 à 4 planètes selon les réalisations.

Pour sa 1^{ère} candidature, il n'est pas présomptueux de dire que Portes a tapé haut, puisqu'elle a été récompensée par 3 planètes, au même titre que 6 autres communes ou structures (Fontaine, Cluses, l'OPAC de l'Isère, Chaponost, le Grand Roanne et Annecy). Une seule structure s'est

vue récompensée par 4 planètes, à savoir l'établissement public agricole “EPLEFPA les Sardières”, à Bourg-en Bresse dans l'Ain.

« C'est le résultat d'un long travail, toujours en cours, mené au travers de l'Agenda 21. Il nous encourage à poursuivre nos efforts en faveur de l'environnement » a souligné Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint en charge de l'environnement, présent lors de la réception de remise des prix et artisan de la démarche d'Agenda 21. Avec cette appellation, Portes-lès-Valence démontre la qualité des investissements qu'elle a réalisés depuis 3 ans, y compris sa démarche de concertation avec les habitants.

Yann Etienne



Bilan de la collecte de cartouches par le Conseil de quartier Sud

Les conseils de quartier, ce n'est plus à démontrer, sont des lieux qui participent, à leurs niveaux, du renforcement du lien social dans notre ville.

C'est forts de cette conviction que les membres du conseil de quartier Sud se sont mobilisés, cet été, pour collecter des cartouches d'encre et de toner usagées, en faveur de l'association “Flor'à vie”.

Cette action avait deux objectifs ambitieux :

collecter un grand nombre de cartouches anciennes, plutôt qu'elles ne terminent leur vie dans les poubelles ménagères. Triées, plus de 330 d'entre elles ont été apportées à une société spécialisée dans le recyclage et la vente sur Internet.

Le second avait pour but de participer aux financements des soins dont Flore a besoin. Ainsi, 492,85 euros ont été récoltés et remis aux parents de Flore.

Au-delà de cette participation financière, le conseil de quartier Sud a souhaité mettre l'accent sur la question du handicap.

Par l'intermédiaire de Freddy Vasseur, de vifs remerciements ont été exprimés à l'attention de la municipalité, des entreprises portois et du bassin valentinois qui se sont mobilisées et des habitants du quartier, qui en toute humilité, se sont investis ardemment dans la collecte.

Sécuriser les commerces

Renforcement de la présence sur le terrain de la Police municipale

Afin de répondre à une préoccupation des commerçants et de leurs clients, Pierre Trapier a demandé à la Police municipale d'être présente les soirs dans les rues commerçantes de la ville, jusqu'à la fermeture des magasins, afin de prévenir avec la Police nationale, autant que faire se peut, tout acte malveillant.

La période des fêtes est en effet celle qui engendre des rentrées d'argent conséquentes et donc beaucoup de convoitise. Mis en place l'hiver 2009/10, le dispositif fait, chaque année, les preuves de son utilité. Deux ou trois agents, pen-

dant les 3 dernières semaines de décembre, ont été mobilisés, en deux équipes.

Comme le précise Manuel Herrero, chef de la Police municipale, « *il n'y a rien de telle que la présence, visible, des forces de l'ordre. Cela permet de disposer d'informations de terrain* ». Et de poursuivre, « *la présence de policiers municipaux contribue à sécuriser les commerces, à rassurer les clients, mais aussi à renforcer le dialogue avec les commerçants. Nous sommes en quelque sorte le trait d'union entre les commerces et les élus, ce qui permet de faire remonter di-*



verses demandes techniques ». A l'évidence, la satisfaction est grande chez les commerçants et les clients, certains n'hésitant pas à dire "notre police municipale", preuve de la franchise dans le dialogue opéré entre commerçants et policiers municipaux. « *Et puis, c'est l'occasion de faire le bilan avec les commerçants de leurs activités, d'évoquer succinctement les bilans commerciaux des fêtes, les effets ou non de la crise* ». Cette démarche de proximité a été saluée par les commissariats de la Police nationale de Portes et de Valence. A poursuivre l'année prochaine.

Restaurant New Place un nouveau propriétaire

Depuis le 14 novembre dernier, le restaurant New Place, situé au 1288 avenue Salvador Allende, au Nord de la ville, a changé de propriétaire. C'est désormais Henri Ghazarian, ancien patron d'un bar à Valence durant 20 ans, qui gère ce lieu. C'est un restaurant familial et vous aurez le plaisir d'être servi par le patron. La cuisine est traditionnelle française. Les soirs, des menus de style libanais, arménien, grec, seront

prochainement proposés. Les prix sont modiques : 8,50 € pour le plat du jour et 11,50 € pour le menu express (café et entrée inclus). Tout est "fait maison", y compris les pâtisseries, les hamburgers et les pizzas, à l'exception des glaces. En plus, les plats sont confectionnés par un cuisinier qui a fait ses preuves chez Pic et dans des Relais châteaux. Le cadre sympathique saura certainement attirer salariés, cou-



ples ou célibataires. **Tél. : 04 75 59 15 39**
contact@newplace.fr - www.newplace.fr

Nouvelle gérante chez "Look Canin"

Depuis le 2 novembre dernier, "Look Canin" a changé de propriétaire. C'est désormais Coralie Chanas, en remplacement de Mireille Paillet, qui gère le magasin destiné au toilettage et à l'hygiène des "toutous". Coralie Chanas n'est pas une novice dans le métier. Tout d'abord, elle dispose d'un certificat de toilettage canin qui figure en bonne vue dans son magasin. Et puis, elle a bénéficié de l'expérience transmise par Mireille Paillet, avec qui elle travaillait jusqu'à présent.

« *C'est elle qui m'a formée, qui m'a appris le métier, c'est aussi grâce à elle que je suis là* », nous indique Coralie Chanas. Enfin, parce qu'il n'est pas de métier sans envie, elle met au service de ses clients sa passion, son amour pour les animaux. On comprend pourquoi, ne serait-ce qu'au regard de la patience et de la créativité dont il faut pour le toilettage d'animaux. "Look Canin" s'occupera donc de chiens de toutes races (bain, tonte, coupe, démêlage, épilation) et vous pro-



pose alimentation et accessoires de leur quotidien. "Look Canin" est situé 32, rue Jean Jaurès à Portes. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 04 75 57 01 82.

Gaston Nogier, un “Juste parmi les Nations”

Une cérémonie émouvante en l'honneur d'un portois qui a sauvé une famille juive.

Une grande émotion régnait ce lundi 19 décembre, dans une salle des mariages qui avait fait le plein, à l'occasion de la remise de médaille et de diplôme de “Juste parmi les Nations”, à titre posthume à Gaston Nogier pour avoir sauvé Hermann-Joseph Draer et sa famille. La médaille a été remise à deux portaises, Mesdames Arlette Illy et Michèle Durand-Illy, toutes deux nièces de Gaston Nogier.



De gauche à droite : Michèle Durand-Illy, Barnéa Hassia, Arlette Illy, Robert Mizrahi et Pierre Trapier

Revenons sur les faits. Il y a environ 70 ans, sous l'occupation allemande... Un début d'histoire somme toute banale qui deviendra une Histoire, avec un grand “H”... Celle d'un homme, Gaston Nogier, né à Saint-Mélany en Ardèche en 1902. Il était menuisier. Un jour, la famille Draer, elle aussi installée à Portes, fait appel à Gaston Nogier, pour réparer quelques meubles de leur maison. « *Je l'aidais à maintenir les planches pendant qu'il rabotait, et on s'est mis à causer. C'est comme ça que je l'ai connu* » raconte Hermann-Joseph Draer dans ses écrits “Français de Drôme et d'Ardèche”. (consultables sur Internet : <http://hermann-draer.net>) Par la suite, pour éviter qu'Hermann-Joseph Draer soit envoyé au STO, le service du travail obligatoire, autrement dit la réquisition et l'envoi en Allemagne, avec le soutien du régime de Vichy, de jeunes de 20 à 22 ans pour y travailler, il lui faut une attestation d'emploi



Gaston Nogier

à Portes. C'est ce que comprend Gaston Nogier, et il se débrouille immédiatement pour lui fournir un justificatif d'emploi dans une usine. Mais Hermann-Joseph Draer qui a des faux-papiers, est traqué par la police. « *On était 3 à avoir exactement les mêmes papiers, le véritable André B., mon cousin et moi-même. Bien en règle ! C'était trop beau !* » raconte Hermann Draer. La Police découvre le subterfuge. Alors il faut « *décamper au plus vite, en changeant d'identité* ». Mais comment ? Gaston Nogier saisit la situation immédiatement. Il l'emmène “dans le Bedaud” comme on dit encore aujourd'hui pour désigner l'Ardèche, à Saint-Mélany pour être précis, son village d'enfance, et lui trouve là-bas un nouveau travail...

La vie d'Hermann-Joseph Draer sera sauvée.

Sans doute n'aurai je pas pu être devant vous...

Près de 70 ans plus tard, Marc Draer, fils d'Hermann-Joseph, présent à la cérémonie, explique devant une assistance attentive, et avec une grande émotion, dans son discours en mairie : « *sans doute n'aurai-je pas pu être devant vous, si Gaston Nogier n'avait pas agi comme il l'a fait* ».

Et pour cause. La barbarie nazie imposa son idéologie, sur une grande partie de l'Europe, fondée sur la terreur, la haine, la mort, l'extermination. Des mots : la Shoah, l'Holocauste. Les nazis avaient cette infâme idée que la race aryenne était la seule, à leurs yeux, pour sauver le monde. C'est cela le racisme. Concevoir qu'une race pourrait être supérieure à une autre.

Entre 1940 et 1944, plus de 141 000 personnes seront déportées de France dont 76 000 Juifs. A l'entrée des camps, c'est le cas sur le portail d'Auschwitz, est inscrit en sinistres lettres de fer “arbeit macht frei”, “le travail rend libre”. Dans ces camps, le capitalisme allemand exploite une main d'œuvre gratuite, pour faire tourner à plein la machine de guerre et de do-

mination de l'Europe entière.

En France, le pouvoir de Vichy est complice du système. Rompant avec la République, avec ses valeurs issues de 1789, celles des droits de l'Homme, de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité, le sinistre Pétain orchestre le non-moins sinistre statut des Juifs, puis le 1^{er} convoi de déportation, puis l'étoile jaune, puis les crimes du Vel d'Hiv' et les rafles de milliers de Juifs. Dans les villes, dans les campagnes, de lâches collaborateurs se déchaînent, ils dénoncent leurs voisins, ils versent leur violence sur leurs ennemis supposés. Les relents nauséabonds de l'Affaire Dreyfus resurgissent. C'est la haine de l'étranger, du républicain, du juif. Pourtant, dès l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir, en 1933, des voix s'élèvent pour dénoncer le projet des nazis, en Allemagne, en France, en Italie, et dans de nombreux autres pays européens.

Des femmes et des hommes se sont levés pour dire "non", et pour résister, à l'exemple de Gaston Nogier.

Comme le rappela le maire, dans son allocution, « les actes de bravoure, de courage de Gaston Nogier sont exemplaires pour nous et les générations futures. Ses actes démontrent que, lorsque l'injustice est là, lorsque l'absurde est présent, désobéir devient un devoir ». Et de rajouter en parlant des Résistants et des Justes, « ils n'ont jamais demandé à être des héros. Ils ont sauvé des familles juives, des enfants. C'est



Marc Draer

cela le courage. Cela exige le respect ».

C'est donc en reconnaissance des actes de Gaston Nogier que Barnéa Hassid, Consul général d'Israël et Robert Mizrahi, président du Comité français pour Yad Vashem pour le Sud de la France ont remis à Arlette Illy et Michèle Durand-Illy la médaille et le diplôme de "Juste parmi les Nations".

Cette médaille des Justes, sur laquelle est

inscrite « celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière », est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation allemande au péril de leur vie. Au 31 août 2011, ils sont 3341 Justes en France (plus de 22 000 dans le monde) à avoir été reconnus, pour avoir sauvé plus de 225 000 vies.

Des actes de bravoure et de courage

Gaston Nogier est décédé accidentellement au lendemain de la Libération, le 2 novembre 1944, renversé par un camion américain. Son nom figure désormais au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem.

Mesdames Arlette Illy et Michèle Durand-Illy, très émues, ont relaté les liens amicaux, « comme une famille », entretenus avec la famille Draer. Fidèles aux propos suivants d'Hermann Draer « je suis le premier à demander que le passé ne soit pas oublié, qu'on doit le rappeler sans cesse pour en tirer des enseignements », elles racontent cette Histoire à leurs enfants et leurs petits-enfants.

Monsieur le maire proposera lors d'un conseil municipal de nommer une rue de Portes-lès-Valence du nom de Gaston Nogier. C'est cela aussi entretenir la mémoire et la faire vivre au quotidien.

Yann Etienne

Parcours d'Hermann-Joseph Draer, un homme d'engagements



Hermann-Joseph Draer est né le 27 novembre 1920 à Luckenwalde, province du Brandebourg, en Allemagne. En 1929, ses parents quittent Luckenwalde et viennent s'établir à Paris où leur sont délivrés des papiers de réfugiés russes. Sous l'occupation allemande, la quasi-totalité de la famille établie en France ou restée en URSS a été déportée et exterminée. Seul le foyer d'Hermann (ses parents,

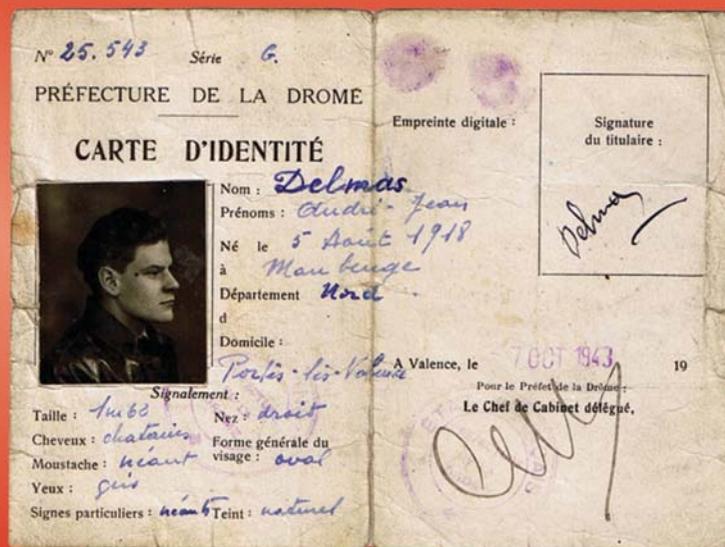
ses deux sœurs et son frère regroupés à Toulouse) a échappé aux rafles.

Dans ses écrits, Hermann Draer relate comment, de villes en villages, à travers le Sud de la France, son parcours l'a conduit à Portes-lès-Valence. Il explique que Gaston Nogier lui a « tout de suite procuré une attestation d'emploi signée de son patron ».

Militant du Parti communiste, il faisait partie du bataillon "L'Indomptable", unité M.O.I. - main d'œuvre immigrée -, du Tarn-et-Garonne.

Il est décédé en avril 1982.

Ses cendres sont déposées au cimetière de Saint-Mélany en Ardèche.



Une voiture SNCF devant le Train-Théâtre

Un nouveau projet ambitieux basé sur la rencontre entre culture et identité cheminote



Pour pallier au besoin en bureaux au Train-Théâtre, Valence Agglo Sud Rhône-Alpes et la commune de Portes-lès-Valence ont réuni leurs moyens afin d'installer une voiture SNCF sur le parvis du Train-Théâtre. Celle-ci sera aménagée en bureaux. Un beau symbole que la rencontre entre un lieu de renommée culturelle régionale qu'est le Train-Théâtre et une voiture de la SNCF.

Cette voiture, appelée madame, aurait bien pu être nommée "désir" tellement son arrivée s'est fait attendre. En effet, il aura fallu braver des difficultés pour acheminer la voiture SNCF de Dijon, en Bourgogne à Portes-lès-Valence et pour l'installer.

Retour sur cet épisode épique.

Madame ne se déplace plus toute seule du fait de son grand âge. Disons plus exactement que sa perte d'autonomie fut progressive. Ainsi, autrefois, madame filait, avec

vélocité, au travers des paysages de France. Aujourd'hui, ses vieilles roues ne lui permettent plus d'avancer correctement.

Même s'il est discourtois d'évoquer l'âge d'une dame, elle nous permettra de dire que son utilisation a été effective des années 1910 à 1980

Âge avancé donc qui nécessite un soutien par un monsieur, comprenez un convoi exceptionnel via un camion adapté, pour qu'elle puisse faire les quelques 300 kilomètres entre la capitale bourguignonne et notre commune. En clair, c'est monsieur qui roule pendant que madame se laisse conduire et profite, une fois n'est pas cou-

tume, du paysage. Monsieur porte madame, je n'ai pas dit monsieur supporte madame.

Une bonne compagnie somme toute. Mais pas question de laisser faire n'importe quoi à monsieur. Au vu de ses mensurations, madame ne passe pas partout. Madame n'est pas grosse, non ! Disons simplement que madame en impose. Que voulez-vous avec 14,40 mètres de long sur 2,80 mètres de large et 4,20 mètres de hauteur, ça peut coïncider, par exemple, sous les ponts.

Et monsieur veut prendre soin de madame. Un grand soin qui l'eût obligé à solliciter d'autres messieurs, mais en bleus, en l'occurrence la gendarmerie. Car pour éviter les obstacles, monsieur a besoin des autorisations lui définissant un trajet bien précis.

Un trajet, ou plutôt une aventure déambulatoire, qui fit passer madame par Bourg-de-Péage puis Crest puis Portes... Difficile d'y comprendre quelque chose dans la géographie des infrastructures ou la topographie. Heureusement que tous les chemins mènent... à Portes !

Pas question non plus que monsieur en-

freigne la loi : on ne travaille pas le dimanche, ni le samedi d'ailleurs, car on n'encombre pas les routes et autoroutes de sa présence. Les week-ends, on profite de la vie, on se repose, on se cultive, on partage des moments avec sa famille et ses amis, mais on ne travaille pas quand ce n'est pas une nécessité absolue. C'est bien là un sujet d'actualité qu'il n'est pas inutile de rappeler en ces temps du "toujours travailler plus... pour pas grand-chose de plus".

Et puis, monsieur respecte madame. Madame ne sort pas quand il tombe des cordes, ni quand il neige abondamment... Madame déteste les intempéries, et elle eut pu être servie avec la tempête qui fit quelques dégâts la semaine précédant son arrivée. La prudence est de rigueur !

Alors, bravant toutes ces difficultés, tels des héros, monsieur et madame sont arrivés à bon port, devant le Train-Théâtre, mardi 20 décembre à 9 heures, après un périple peu commun. Mais on n'arrive pas comme ça à l'improviste et on ne laisse pas tomber une dame d'un âge certain, surtout quand on est un gentleman. Alors on anticipe. On s'organise. Monsieur avait tout prévu quant à l'accueil dans notre commune. Son assise, son calage étaient bien imaginés. Avec de bons matériaux : des rails, objets de tradition, qui forgent l'identité de la ville et de ses habitants. Mais il y a souvent des hic à un tel projet d'envergure. C'est que monsieur s'est, comment dire, embourbé devant le Train-Théâtre. Après autant d'efforts, la dernière ligne droite a été la plus dure. Pardon, le plus mou pour ce qui concerne le sol.

Il aura fallu l'intervention d'une entreprise, de techniciens de la commune et de l'agglo pour sortir du pétrin monsieur et madame.

Après toutes ces aventures mirobolantes, monsieur a quitté madame, la laissant seule, presque triste sur le parking du Train-Théâtre. Mais c'était sans compter sur l'euphorie de l'équipe du Train-Théâtre, avec son Directeur

Luc Sotiras, qui accueillit la voiture.

Impatience et envie de voir enfin cette dame dont on leur avait parlé depuis 2008 dans un programme municipal et l'élection de la nouvelle équipe d'élus.

Une satisfaction évidente aussi chez l'élu communautaire en charge de la culture, Jean-Michel Bochaton présent à l'arrivée de madame, avec des élus de Portes, des techniciens de Valence Agglo et des agents des services techniques de la commune.

Car cette dame n'arrive pas dans la commune par hasard. Portes-lès-Valence, fille du rail. Portes-lès-Valence qui se construit et se développe sur les valeurs de solidarité et de luttes des cheminots. Une ville où se conjuguent culture et identité ouvrière, à l'instar de cette voiture.

Madame sera prochainement réhabilitée afin de lui redonner une seconde jeunesse. On ne lui fera pas d'implantations dangereuses, juste une mise en beauté.

Pour le plaisir de tous, des portois, des agents du Train-Théâtre, des usagers de ce lieu. Un plaisir que le "Portes-Infos" ne manquera de vous faire partager lors de l'inauguration de cette voiture SNCF.

Cyrille Bernardin

Description technique de la voiture

Cette voiture est une B6Q modernisée ouest issue d'un C7T-C6T à 6 compartiments voyageurs et 3 classes (A, B et C). Elle a été transformée dans les années 60 en voiture de



cantonnement avec douche et cuisine. Quant au projet en lui-même, il a pour but d'évoquer les liens historiques entre l'activité ferroviaire et la ville de Portes. Seront créés trois bureaux d'une surface totale de 39m² de SHON. Par cette intervention, la théâtralisation ferroviaire du Train-Théâtre est renforcée : la voiture est installée sur une voie ferrée reconstituée et le terrain est mis en forme pour évoquer un quai. Un cheminement allant du parking à l'entrée du théâtre permettra de découvrir la voiture progressivement.

En place de l'actuel parvis, une fosse sera creusée pour accueillir une voie ferrée, support de la voiture. Elle sera installée selon un angle NE - SO. Au Nord, un escalier et une rampe d'accès piétonne permettront d'accéder au bâtiment en passant au niveau de la

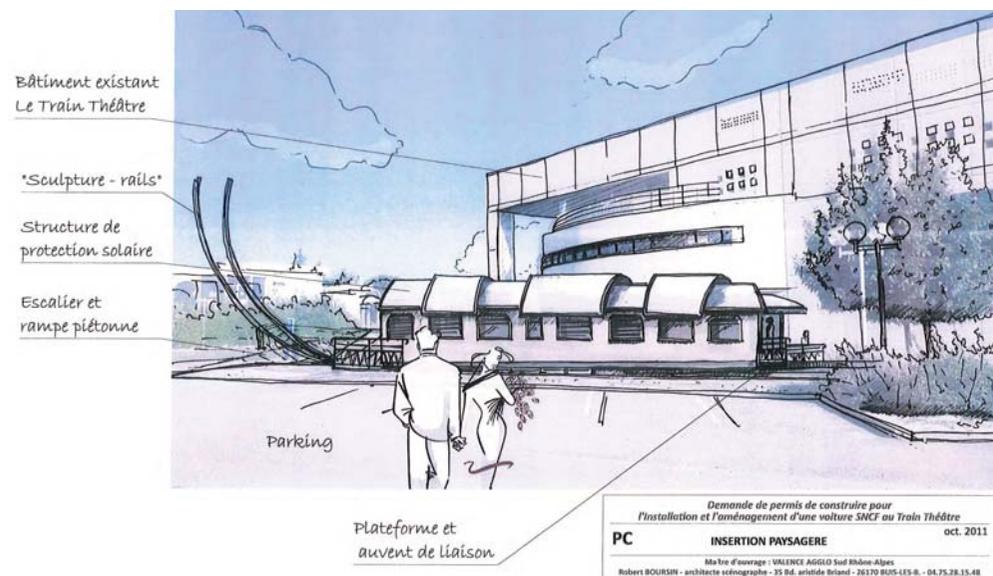
voie ferrée, ce qui permettra de découvrir la voiture de différents points de vue.

Deux ouvrages connecteront la voiture au quai : au Nord-Ouest, une rampe d'accès métallique qui s'élèvera lentement (pente à 5 %) jusqu'au niveau de la voiture. Au Nord-Est, une plate-forme et un escalier permettront l'entrée du personnel, à proximité de l'entrée Sud du Train-Théâtre. La plate-forme et le cheminement de la voiture jusqu'au théâtre seront protégés par un auvent couvert de toile, installée sur des membrures dont le cintre rappelle celui de la voiture SNCF. Cet auvent, connexion entre l'extension et l'existant, s'insérera sous l'avancée en porte-à-faux du Train-Théâtre. Il permettra aux agents d'avoir facilement accès à toutes les commodités du bâtiment existant et aux autres bureaux et locaux de travail.

Au Nord, le projet se connectera à l'existant et au Sud, les rails seront cintrés et s'élèveront pour former un signal.

Une attention particulière sera portée au confort thermique des occupants de la voiture. Elle sera isolée par une double couche d'isolant : laine de verre et isolant multicouche. Les baies d'origine seront remplacées par des menuiseries à vitrage isolant. Sur la voiture, des structures métalliques permettront de tendre des toiles, assurant une protection solaire. La voiture sera équipée de stores à lames, occultant les baies. L'espace intérieur sera chauffé et/ou climatisé par une PAC réversible.

Valence Agglo Sud Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage. C'est Robert Boursin qui est l'architecte-scénographe du projet.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

À Portes-lès-Valence, l'année 2011 s'est terminée sous les signes de la solidarité, de l'entraide, du soutien aux familles modestes et aux classes moyennes, comme en témoignent l'ouverture de l'épicerie sociale "la Passerelle", le réveillon solidaire, les Noël destinés aux plus petits, et ce dans un esprit festif et de bonne humeur. Pour 2012, l'équipe des élus de "Portes citoyenne", vous adresse ses vœux de bonne et heureuse année, et continuera de se mobiliser à vos côtés pour défendre vos droits et vous apporter soutien, écoute et réponses concrètes à vos préoccupations.

Le budget primitif 2012 de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes (VASRA)

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par VASRA sera en diminution en 2012, les dotations de compensation d'exonération à la fiscalité locale seront en baisse de 8 à 10 %.

Les recettes affectées, taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et redevance d'assainissement ne connaîtront pas d'augmentation tout en assurant l'équilibre financier du service et les investissements afférents.

Les dépenses de fonctionnement seront calibrées de façon à assurer le respect des priorités politiques et à conserver une capacité d'autofinancement des investissements (2 442 870 euros).

Le budget d'investissement 2012 sera consacré à la rénovation et à l'adaptation des bâtiments de VASRA, notamment culturels, à la création de l'aire de grand passage, à la remise en état de la voirie la plus dégradée des zones d'activités, au déploiement des moyens informatiques, au démarrage d'une politique d'aide à la construction de logements.

Pour les implantations sur notre commune, cela se traduira par la poursuite de l'équipement en numérique du Train-Cinéma, par des travaux d'agrandissement de la bibliothèque, par ceux de mise en conformité de sécurité et d'amélioration des conditions de travail pour le Train-Théâtre et par l'installation au droit du bâtiment d'une voiture SNCF accueillant de nouveaux bureaux pour l'administration et représentant une forte signalétique pour l'établissement.

Le budget 2012 a été adopté lors du conseil communautaire du 20 décembre 2011.

Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire, membre du groupe
"Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecerc.portes@yahoo.fr

La fin du monde ou le changement en 2012 !

On nous prédit la fin du monde pour le vingt et un décembre 2012, prédiction Maya vraie ou fausse ?

On nous prédit le changement pour le 6 mai 2012, ce qui, en terme de prédiction, nous paraît plus raisonnable à part peut-être pour les sceptiques ou bien pour ceux qui, malgré la crise (certes qui ne touche pas que notre pays), pensent que ce n'est pas la fin d'un cycle, d'un règne de l'égo démesuré et sans partage.

Non l'hiver 2012 ne sera pas la fin d'une civilisation, oui le printemps 2012 sera le début d'une nouvelle ère de changement pour la France. Rétrospective 2007-2012 : un quinquennat d'incohérences nationales et d'injustices sociales, bouclier fiscal et ISF allégés en 2012 pour certains, qui déjà grâce aux niches fiscales payent très peu d'impôts (solidarité nationale quand tu nous tiens ou pas !).

Pour les autres, c'est-à-dire le reste de la population, ouvriers, retraités, étudiants etc., les hausses, les loyers sur un fond de crise du logement, les énergies pour la maison ou les véhicules, les assurances et mutuelles et plus, encore, dix pour cent de chômeurs.

La solidarité étant ce qu'elle est, ce sont les banques suisses qui font le plein de capitaux français de peur que les méchants reviennent aux pouvoirs : touche pas à mon capital !!!

En attendant le printemps et le changement, Portoises et Portoises nous vous souhaitons une année 2012 pleine de bonheur, de joie et de sincérité.

Groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
Raymond Rinaldi, Claude Campagne, Sandrine Augier-Colomb,
Hélène Granjon, Huguettec Hély, Thierry Lecomte,
Nelly Dupessey, Marie-France Muhieddine, Claude Illy
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

En ce début de l'année 2012 le groupe d'opposition municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Tout d'abord des vœux de santé, indispensable à notre bien être, ensuite des vœux de bonheur pour notre équilibre et enfin des vœux de prospérité pour notre épanouissement à vous-même et à tous ceux qui vous sont chers.

Ces vœux traditionnels que nous formulons tous, ne sont pas pour nous, de simples mots pour être politiquement corrects. Ils sont véritablement l'expression d'une volonté que notre monde s'améliore.

L'année 2011 marquera l'HISTOIRE à n'en pas douter.

Le printemps arable avec la chute un à un de tous ces dictateurs démontre que le monde est en pleine mutation.

La seule démocratie qui doit être reconnue est celle qui vient des populations. Dans la mesure où elles peuvent s'exprimer en toute liberté, qu'elles puissent agir sans aucune crainte de représailles et sans que leur comportement soit dicté et sans qu'aucune religion de prenne le dessus.

C'est à cela que nous devons être tous vigilants.

Liberté, égalité, fraternité. Ces 3 mots qui sont inscrits sur le fronton de toutes nos mairies doivent plus que jamais, être la ligne de conduite de chacun d'entre nous et encore plus de nos élus qui nous gouvernent. 2012 sera une année importante. Ne l'oublions pas.

Bonne année à tous.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

VOS SORTIES

■ Au Club Ambroise Croizat

JANVIER

Vendredi 20, belote à 13h30 au foyer

Jeudi 26, loto à 14h salle Brassens

FÉVRIER

Vendredi 3, belote à 13h30 au foyer

Vendredi 17, belote à 13h30 au foyer

Jeudi 23, assemblée générale à 14h salle Brassens.

Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,
M. Sapet, 04 75 57 30 69

■ À la Bibliothèque

JANVIER

Mardi 17, soirée pyjama pour les 3 à 6 ans, à 18h30

Samedi 21, atelier multimédia, créer un blog, de 10h à 11h30

FÉVRIER

Mercredi 4, le mercredi des petits, pour les moins de 7 ans

et leurs parents, de 10h à 10h30
Informations : 04 75 57 40 65

■ Au Train-Théâtre

JANVIER

L'Orchestre d'hommes-orchestres (variations sur Tom Waits - Québec)
sam. 21 à 20h30

L'adoptée (Jeune public, théâtre-marionnettes)
mer. 25 à 20h30

Joseph d'Anvers (chanson pop rock élégant et fiévreux)
mar. 31 à 20h30

FÉVRIER

Le songe d'une nuit d'été Cie Unijambiste (création 2012 d'après William Shakespeare)
ven. 3 à 20h30

Pan-Pot ou modérément chantant (cirque contemporain)
mar. 7 à 20h30 et mer. 8 à 18h30

Cali en acoustique (chanson)
jeu. 9 à 20h30

LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

On a coutume de dire, « Noël au balcon, Pâques aux tisons ». Ça promet. Mais on retiendra aussi « A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons ». Pourquoi pas ? Surtout si les glaçons permettent de rafraîchir quelques sirops et boissons. Un décembre 2011 qui fut doux. Et moyennement pluvieux, quasiment pas neigeux. Depuis 2000, il est tombé en moyenne les mois de décembre 72,5 litres au m². En décembre 2011, à Portes, 62 litres/m² de pluie sont tombés. On remarquera qu'il a plu 10 jours sur les 31 du mois et tout particulièrement les 20 et 30 décembre avec respectivement 15 et 17 litres/m². Ce fut en décembre 2001 qu'il a le moins plu, avec seulement 4 litres/m² et, à l'inverse, en décembre 2003 qu'il a le plus plu avec 222 litres/m². L'heure est aussi aux bilans de l'année. Globalement 2011 aura été une année relativement peu pluvieuse avec 804 litres/m², si l'on compare avec les 10 dernières années. 668 litres/m² en 2007 et 1415 litres/m² en 2002, pour ce qui concerne la pluviométrie annuelle. Le mois d'avril aura été le moins pluvieux de 2011, avec 3 litres/m² et le mois de novembre le plus pluvieux de 2011, avec 185 litres/m². Quoi de plus normal...

THÉ DANSANT

Le prochain thé dansant aura lieu **mardi 13 mars** à l'Espace Cristal de 14h à 19h avec l'orchestre Daniel Chevalier. Il est organisé par l'UGSP et le Comité du Souvenir Français en partenariat avec la municipalité. Entrée 5 €, gratuit pour les Portoises sur présentation d'un justificatif.

LA SAINT-VALENTIN DE L'UGSP

L'UGSP organise à l'occasion de ses 50 ans un repas spectacle avec le groupe "Luna del Sol", samedi 11 février à l'Espace Cristal à partir de 19h30. Informations et réservations au 04 75 57 07 08 ou au 06 73 85 65 37.

SORTIE NEIGE

Le dimanche 19 février la MJC-Centre social organise une sortie neige à Méaudres ou Gresse en Vercors.

Les inscriptions auront lieu le mardi 24 janvier et le mardi 7 février à 18h15 à la MJC. Départ à 8h et arrivée à 19h.

Cotisations pour cette sortie : Adultes adhérents 9 €, adultes non adhérents 12 €, enfants adhérents 5 €, enfants non adhérents 8 €. Matériel non compris. Sortie à partir de 4 ans.

UN JARDIN POUSSE SUR VOTRE COMMUNE

La MJC-Centre Social réalise un projet de jardins partagés. Le lancement du potager se fera en 2012, mais d'ici là, l'élaboration du projet et la constitution du groupe de jardiniers est en germe.

Afin de l'aider à prendre racine, nous faisons appel dès maintenant pour récolter toutes vos idées, savoir-faire, outils, graines, bonne volonté surtout...

Pour plus d'infos contacter Nelly : 06 20 02 62 56.

VACANCES EN FAMILLE

La MJC-Centre Social de Portes renouvelle cette année son projet de vacances en famille avec l'aide et le soutien de la CAF de la Drôme.

Ce dispositif est à destination des familles portoises en difficulté pour partir en vacances.

Pour plus d'infos contacter Nelly : 06 20 02 62 56.

LA DRÔME S'INSURGE !

Cette exposition sur le thème : "1851 - La Drôme s'insurge !", est organisée aux archives départementales de la Drôme jusqu'au vendredi 20 avril 2012, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Youness Elhandali,
Lucile Jean,
Lindsay Silvestre,
Camille Oriol Monchal,
Elisa Nicod,
Antonin Diaz,
Bastien Armand,
Edgar Marsanne Ageron,
Ilyes Abidi,
Noé Piron,
Satheene Soro

Mariages :

Gilles Schmitt
et Brigitte Habouzit

Décès :

Yvonne Tajan,
Ulysse Haon,
Marie Cano née Delorme,
Geneviève Avon,
Abel Lepotier,
Gabrielle Rouveyrol née Blaise,
Dominique Demolières

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Vœux de la municipalité



Les hommes
ont besoin d'être unis,
d'espérer, de lutter
pour expliquer le monde
et pour le transformer.
Paul Éluard

Pierre Trapier, maire

et le **conseil municipal** de Portes-lès-Valence

vous présentent leurs **meilleurs vœux** pour l'année **2012**
et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population,

Vendredi 20 janvier 2012

à partir de 18 h 30 à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle.

Ce sera l'occasion de partager et dialoguer avec vous,
autour d'un buffet-apéritif.